

# CHARTRE GRAPHIQUE

## COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE BRETAGNE



**CROS**

**BRETAGNE**

# PRÉAMBULE

Cette charte graphique régit l'utilisation de l'ensemble des logotypes institutionnels et marketing du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne (CROS Bretagne).

Créé en déclinaison du logotype du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le logotype du CROS Bretagne est donc propriété exclusive du CNOSF. Cela induit des règles d'utilisation précises, qui doivent être respectées.



# DÉCOMPOSITION DU LOGOTYPE

- ① Le Coq
- ② Les Anneaux Olympiques
- ③ La dénomination  
"COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANCAIS"
- ④ L'appellation "CROS"
- ⑤ Le nom de la région "BRETAGNE"



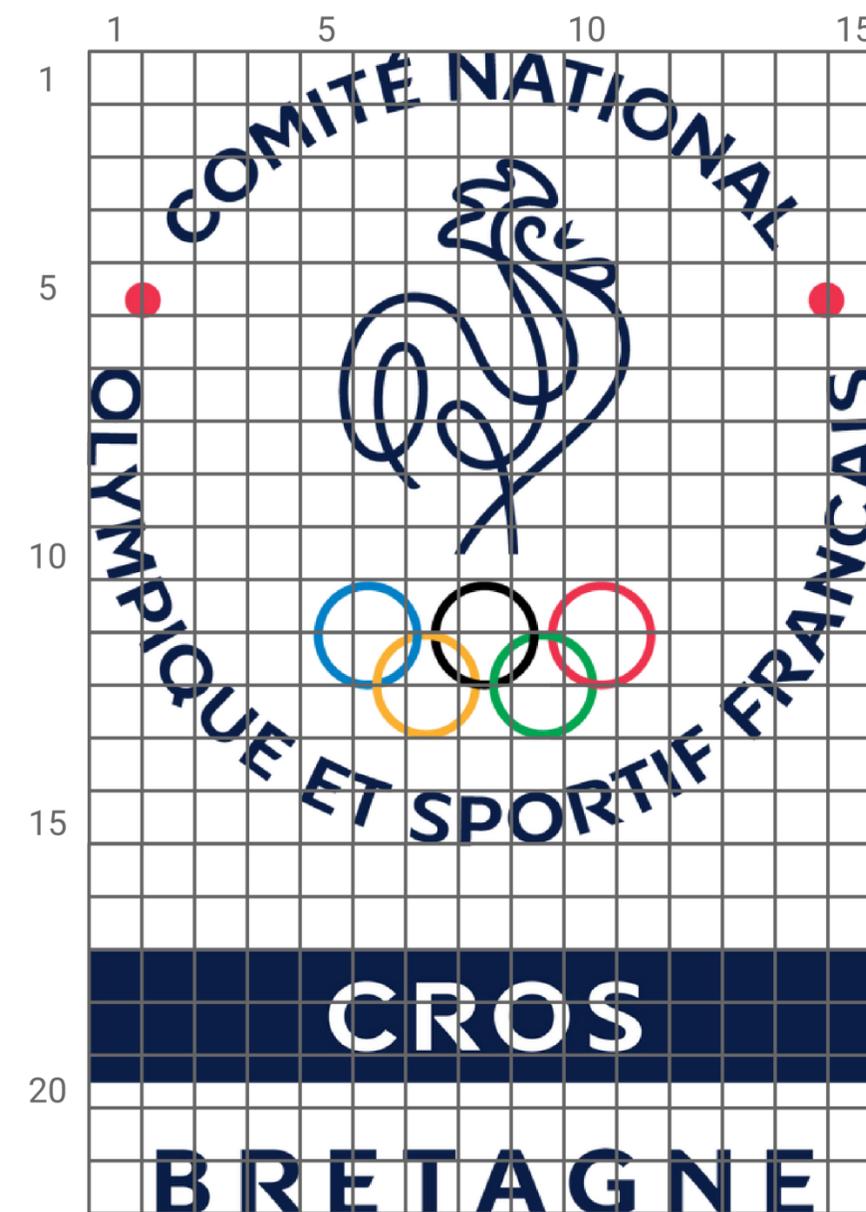
**CROS**

**BRETAGNE**

# CONSTRUCTION DU LOGOTYPE

Le logotype s'inscrit dans une grille de 22 carrés de long sur 15 carrés de large. Il est essentiel de maintenir ces proportions pour conserver son intégrité et sa structure.

Afin de préserver sa lisibilité et sa qualité graphique, il est recommandé de ne pas diminuer la taille du logotype en dessous de 19 mm (soit 8 mm de diamètre pour les anneaux).



# ZONE D'ISOLATION DU LOGOTYPE

Dans le but de protéger l'intégrité du visuel, une zone d'isolation doit apparaître systématiquement autour du logotype. En empêchant photos, texte ou tout autre élément d'empiéter sur ce dernier, on conserve ainsi sa lisibilité.

Cette zone d'isolation est définie selon la taille des anneaux olympiques du logotype réalisé.



- Zone d'isolation -

# COULEURS

Les couleurs principalement associées au CROS Bretagne sont le bleu ciel, le bleu marine et le rouge. Ces trois couleurs sont présentes sur les éléments de communication du CROS Bretagne, que vous pouvez retrouver sur le [site internet](#).



BLEU CIEL #5599FF



BLEU MARINE #101947



ROUGE #E40046

# TYPOGRAPHIES

L'ensemble des mots du logotype ont été composés avec plusieurs typographies.

- La typographie "franceolympique"
- L'alphabet "franceolympique" bold, dessiné exclusivement pour les logotypes des comités
- La police "roboto" pour l'écriture de la charte graphique

franceolympique

**A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z**

franceolympique bold

**A B C D E F G H I J K L M N O P Q  
R S T U V W X Y Z**

roboto

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U  
V W X Y Z

# VERSION MONOCHROME ET AUTRE

La version monochrome est à utiliser seulement quand les contraintes d'impressions ne permettent pas de faire usage de la version principale en quadrichromie.

Cette version monochrome peut aussi servir pour une reproduction en gravure, gaufrage ou sablage.



**CROS**

**BRETAGNE**



# AUTRES USAGES ET INTERDITS

En tant que structure déconcentrée et représentante du CNOSF, le CROS Bretagne a pour mission de développer, promouvoir et protéger le mouvement Olympique et ses valeurs, ainsi que d'alerter sur tout usage des propriétés Olympiques. Le logotype du CROS Bretagne représente l'identité de la structure. Il est en ce sens la seule et unique identité pouvant être utilisée.

***"Le 13 septembre 2017, le CIO attribuait à Paris et à la France l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cette attribution a été formalisée par la signature d'un contrat de ville-hôte, qui a entraîné une délégation des droits liés aux Propriétés Olympiques du CNOSF, vers le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) Paris 2024. C'est donc désormais exclusivement à lui que revient la responsabilité d'assurer leur défense et leur exploitation commerciale sur le sol français, ainsi que de défendre et d'exploiter les droits liés à la marque Paris 2024." (CNOSF)***

# INTERDITS

Le logotype du CROS Bretagne est invariable. Ses couleurs, sa structure et ses proportions sont des éléments indissociables qui ne peuvent en aucun cas être modifiés et/ou adaptés.

Certaines modifications du logotype sont donc totalement interdites.

1. Ne pas modifier les couleurs du logotype
2. Ne pas supprimer d'éléments du logotype
3. Ne pas décomposer les éléments du logotype pour les utiliser indépendamment
4. Ne pas modifier les proportions entre la typographie et le symbole
5. Ne pas changer, ni modifier la typographie du logotype
6. Ne pas déformer le logotype
7. Ne pas mettre de fond photographique derrière le logotype en quadrichromie
8. Ne pas associer de nouveaux symboles au logotype
9. Ne pas incliner le logotype
10. Ne pas inverser les éléments du logotype
11. Ne pas créer un nouveau logotype

# INTERDITS

- Signer un partenariat avec une entité commerciale (sauf accord du CNOSF)
- Afficher le logotype au côté d'une entité commerciale (sauf accord du CNOSF), sur quelque support que ce soit
- Reproduire l'une des Propriétés Olympiques sans autorisation préalable et expresse
- Reproduire de manière déformée et/ou imiter une des Propriétés Olympiques, même à des fins parodiques ou d'humour
- Créer et utiliser un néologisme à partir d'une dénomination Olympique (ex : "Olymprix")
- Enregistrer une marque, une dénomination (sociale ou d'association), un dessin, un modèle contenant une Propriété Olympique ou une imitation de celle-ci
- Réserver un nom de domaine ou un nom de page/compte sur les réseaux sociaux contenant une Propriété Olympique ou une imitation de celle-ci
- Reproduire, représenter et/ou diffuser des images des Jeux Olympiques
- Diffuser des messages sur les réseaux sociaux reproduisant une Propriété Olympique pour promouvoir l'image de marque d'une société et/ou la commercialisation de ses produits et services (ex : "#JeuxOlympiques" ou "#JO")
- Emprunter l'univers des Jeux Olympiques de manière directe ou indirecte, sous peine que cela puisse être perçu comme de la concurrence déloyale ou du parasitisme susceptible de sanction

# LOGOTYPES COMMERCIAUX

Dans le cas où le logotype serait forcé d'apparaître aux côtés d'une entité commerciale, une version sans anneaux peut être utilisée. Cette dernière devra cependant être affichée avec la mention "partenaire institutionnel d'un événement associant des entités commerciales".



**CROS**

**BRETAGNE**



**CROS**

**BRETAGNE**

Pour toutes autres questions,

**bretagne@franceolympique.com**

**02 99 54 67 87**



**CROS**

**BRETAGNE**



CRoS Bretagne



CRoS Bretagne



@crosbzh



<http://sport-bretagne.fr/>

CRoS Bretagne

Maison des Sports

13 bis Avenue de Cucillé

35 065 RENNES